

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Communication  
des décisions  
prises en vertu  
de la  
délégation de  
pouvoir reçue**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 22 Février 2022**

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 25  
▪ représentés : 8  
▪ absent : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

**Etaient présents** : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Madame Marie PAOLI, Adjoints, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Monsieur Nicolas ROUSSON, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**15 Février 2022**

**Par procuration** : Madame Elizabeth MINET-TRENEULE (Madame Marie PAOLI), Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Adjointes ; Monsieur Nicolas TROTOUIN (Madame Valérie TREMOLIERES), Madame Catherine THUIN (Madame Ghaliya THAMI), Monsieur Thierry JACQUES (Madame Régine BOURGADE), Madame Catherine COUDERC (Monsieur Alain COMBES), Madame Sonia NUNEZ VAZ (Monsieur Aurélien VAN de VOORDE), Monsieur Bruno PORTAL (Madame Fabienne HIERLE), Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :  
01 mars 2022

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Françoise AMARGER BRAJON, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Monsieur le Maire expose :

Les décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir reçue dont la liste suit sont portées à la connaissance du Conseil Municipal :

- ❖ **N° 005.22** : Arrêté autorisant la signature du marché subséquent « restauration d'un bénitier pour exposition permanente à la Chapelle des pénitents »
- ❖ **N° 008.22** : Arrêté autorisant la signature du marché de maîtrise d'œuvre « création d'aménagements de sécurité, d'enfouissement de réseaux secs et de reprise de réseaux AEP sur l'avenue Jean Moulin à Mende »

- ❖ **N° 011.22** : Arrêté autorisant la signature d'un avenant au marché subséquent « restauration de 3 peintures pour exposition permanente au Musée du Gévaudan »
- ❖ **N° 012.22** : Arrêté autorisant la signature d'un avenant au marché subséquent « restauration de 26 peintures pour exposition permanente au Musée du Gévaudan »
- ❖ **N° 013.22** : Arrêté autorisant la signature du marché de prestations d'assurances pour la construction du Musée du Gévaudan – assurance dommages ouvrage
- ❖ **N° 019.22** : Arrêté autorisant la signature d'un avenant au marché de travaux « construction du Musée du Gévaudan »

Invité à délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
**DONNE ACTE.**

Publié le :  
Le Maire,

Pour extrait conforme,  
Mende, le 24 février 2022  
Le Maire,  
Laurent SUAU